



Règlement des tournois AFP
03/01/2020

1.	Règles générales	2
2.	Compétitions organisées en FWB	3
3.	Calendrier des compétitions	4
4.	Ranking	5
5.	Format des matches	9
6.	Règles pour les joueurs	9
7.	Conditions d'organisation d'une compétition officielle	13
8.	Règles d'organisation d'un tournoi	13
9.	Sanctions et amendes.....	15



1. Règles générales

- 1.1 Les règles du jeu de la FIP (Fédération Internationale de Padel) sont de stricte application. (Suivez le lien pour le lire www.afpadel.be/reglement/)**
- 1.2. Dans le cadre de l'organisation d'un tournoi, le club doit désigner un juge-arbitre reconnu par l'AFP. La liste des J-A reconnus par l'AFP est disponible sur le site de l'AFP.**
- 1.3. Le juge-arbitre du tournoi peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de son tournoi. Le juge-arbitre doit communiquer immédiatement sa décision (motivée) par mail (avant la clôture des inscriptions): secretariat@afpadel.be.**
- 1.4. En cas de souci majeur concernant l'organisation d'un tournoi ou le comportement d'un joueur, la commission disciplinaire de l'AFP peut être sollicitée par un club ou un affilié en envoyant un mail sur: secretariat@afpadel.be.**
- 1.5. La gestion des tournois est effectuée via le système informatique Tie Padel : www.tiepadel.com**
- 1.6. Tout joueur désirant prendre part à une compétition organisée par l'AFP (Association Francophone de Padel) ou la BPF (Belgian Padel Federation) doit être en ordre d'affiliation individuelle à l'AFP.**
- 1.7. L'affiliation individuelle d'un joueur à l'AFP est demandée dans Tie Padel par le joueur et doit être validée par le club.**
- 1.8. Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : <http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/>**
- 1.9. Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O. I. de l'AFP.**



2. Compétitions organisées en FWB

2.1 Tournois AFP

Pour 2020, l'AFP propose différentes catégories de compétitions :

En doubles Messieurs :

- MD 100 : tournoi de niveau débutant
- MD 250 : tournoi de niveau intermédiaire
- MD 500 : tournoi de niveau avancé
- MD 750 : tournoi de niveau expert
- MD 1000 : tournoi de niveau élite

- MD +45 I et II (équivalent à un MD 250 au niveau des points)
- MD +50 (équivalent à un MD 250 au niveau des points)
- MD +55 (équivalent à un MD 250 au niveau des points)

En doubles Dames :

- WD 100 : tournoi de niveau débutant
- WD 250 : tournoi niveau intermédiaire
- WD 500 : tournoi niveau avancé

- WD +35 (équivalent à un WD 250 au niveau des points)
- WD +40 (équivalent à un WD 250 au niveau des points)
- WD +45 (équivalent à un WD 250 au niveau des points)

En Mixtes :

- Mx 100 : tournoi de niveau débutant
- Mx 250 : tournoi niveau intermédiaire
- Mx 500 : tournoi niveau avancé

En jeunes :

- MJ -14 (équivalent à un MD 100 au niveau des points)
- MJ -16 (équivalent à un MD 250 au niveau des points)
- MJ -18 (équivalent à un MD 250 au niveau des points)

En jeunes, les équipes peuvent être composées de 2 garçons, 2 filles ou 1 fille et 1 garçon.

2.2. Belgian Padel Tour 2020

Master BPT : Du 7/12 au 13/12



2.3. Championnats Fédération Wallonie-Bruxelles

Ce tournoi est un championnat régional ouvert aux membres affiliés à l'AFP. Il se joue en Doubles Messieurs et Doubles Dames, une fois par an. Du 20/11 au 29/11 (à confirmer).

2.4. Tournois FIP

La Belgique a la possibilité de proposer des tournois FIP, qui comptent pour le Ranking international. Chaque club peut être candidat à l'organisation d'un tournoi FIP. Ces tournois se jouent en Doubles Messieurs et Doubles Dames (contact: secretariat@afpadel.be)

3. Calendrier des compétitions

Le calendrier annuel des compétitions est géré par l'AFP.

Afin d'assurer une bonne répartition des compétitions, les règles suivantes sont d'application :

3.1. Un club peut organiser la même semaine un tournoi avec plusieurs catégories.

3.2. Chaque club peut organiser maximum 2 tournois par catégorie par an.

3.3. Limitation à une catégorie/semaine pour la catégorie MD 1000. En MD 750, deux tournois peuvent être organisés la même semaine dans deux régions différentes. Pour les autres catégories, c'est l'AFP qui définira le nombre maximum de catégories / région / semaine (Hainaut - Bxl/Brabant Wallon – Liège – Namur/Luxembourg).

3.4. Procédure d'élaboration du calendrier

Un calendrier sera transmis aux clubs ayant déjà organisé un tournoi durant l'année précédente.

Par défaut, les tournois seront reportés la même semaine de l'année suivante.

Si un club a déjà des dates dans le calendrier, il doit en choisir 2 qui seront prioritaires. Les autres dates seront validées après les demandes des nouveaux clubs. En cas de litige, la commission compétition tranchera.

Si un club veut changer de semaine, abandonner celle-ci ou en ajouter de nouvelles, il devra le signaler à l'AFP endéans les 5 jours ouvrables.

Une fois passé ce délai, l'AFP établira un second calendrier avec les informations recueillies et le transmettra aux clubs n'ayant pas encore organisé de tournoi.



Ceux-ci auront également 5 jours ouvrables pour communiquer leurs souhaits en matière de date de tournoi. Ces choix devront bien entendu respecter les règles énoncées ci-dessus.

- 3.5. Les clubs doivent encoder leurs tournois officiels dans Tie Padel pour la fin du mois de janvier. Les clubs qui n'auraient pas rentré leurs dates dans le délais impartis perdront leur priorité. Ceux-ci sont validés par la fédération en fonction des autres tournois déjà organisés dans la zone géographique du club.**
- 3.6. Un club peut demander d'organiser des tournois supplémentaires durant l'année à condition de respecter les règles ci-dessus. La demande doit parvenir à l'AFP au minimum un mois avant la date de début du tournoi (le 1^{er} jour du début du tournoi).**
- 3.7. Aucun tournoi ne pourra être organisé la même semaine que les Championnats de Belgique, les Championnats AFP et les Masters du BPT. Un tournoi organisé la semaine précédente peut se terminer le 1^{er} W-E de ces compétitions.**
- 3.8. Les clubs disposant de 2 terrains et plus doivent obligatoirement ouvrir au minimum une catégorie dames par tournoi organisé.**

4. Ranking

4.1. Principe général :

Au fur et à mesure des tournois joués, les joueurs additionnent des points.

Le Ranking est mis à jour chaque semaine sur base des 12 meilleurs résultats des 52 semaines précédentes.

Le Ranking est individuel et établi pour les catégories messieurs, dames et mixtes.

4.2. Points attribués par catégorie :

En MD/WD/MX100

Paires	6-8	9-16	17-32
Vainqueurs	80	100	120
Finalistes	60	80	100
½ finale	40	60	80
¼ finale	NA	40	60
1/8 finale	NA	NA	40



Éliminé en poule (par match gagné)	20	20	20
Éliminé en poule (sans match gagné)	10	10	10

En MD/WD/MX250 et WD+35/+40/+45 et MD+45/+50/+55 et YD-14/-16/-18

Paires	6-8	9-16	17-32
Vainqueurs	200	250	300
Finalistes	150	200	250
½ finale	100	150	200
¼ Finale	NA	100	150
1/8 finale	NA	NA	100
Éliminé en poule (par match gagné)	40	40	40
Éliminé en poule (sans match gagné)	20	20	20

En MD500/WD500/MX500

Paires	6-8	9-16	17-32
Vainqueurs	400	500	600
Finalistes	325	400	500
½ finale	250	325	400
¼ Finale	NA	250	325
1/8 finale	NA	NA	250
Éliminé en poule (par match gagné)	100	100	100
Éliminé en poule (sans match gagné)	80	80	80



En MD750

Paires	8	9-16	17-32
Vainqueurs	600	750	850
Finalistes	500	600	750
½ finale	400	500	600
¼ Finale	NA	400	500
1/8 finale	NA	NA	400
Éliminé en poule (par match gagné)	200	200	200
Éliminé en poule (sans match gagné)	150	150	150

En MD1000

Paires	8	9-16	17-32
Vainqueurs	850	1000	1200
Finalistes	775	900	1050
½ finale	700	800	900
¼ Finale	NA	700	800
1/8 finale	NA	NA	700
Éliminé en poule (par match gagné)	350	350	350
Éliminé en poule (sans match gagné)	250	250	250



BPT (Hommes / Dames)

Paires	HEREN (16-32)	DAMES (8-16)
Vainqueurs	1500	750
Finalistes	1350	600
½ finale	1200	450
¼ Finale	1050	300
1/8 finale	900	NA
Éliminé en poule	400	400



5. Format des matches

Formats de match en compétition régionale et nationale :

- Format « long »

Format 1 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, avec set complet au 3^{ème} set. Tie-break à 6-6 dans chaque set (1^{er} à 7 pts).

Format 2 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, 3^{ème} set en super-tie-break (1^{er} à 10 pts). Tie-break à 6-6 dans les deux premiers sets (1^{er} à 7 pts).

- Format « court »

Format 3 : Match en 1 set 1^{er} à 9 jeux, tie-break à 8-8 (1^{er} à 7 pts).

Règles générales :

Dans toutes les catégories, les matches de poules se joueront en format 3.

Règles spécifiques :

100 / 250 / 500 :

Dans ces catégories, les matches du tableau final peuvent être joués en format « court » (3) jusqu'en 1/4 de finales et obligatoirement en format 1 ou 2 à partir des 1/2 finales. Le même format de match doit être d'application pour les mêmes stades d'un tableau.

1000 / 750 :

Dans ces catégories, les matches du tableau final peuvent être joués en format « long » (1 - 2) jusqu'en 1/4 de finales et obligatoirement en format 1 à partir des 1/2 finales. Le même format de match doit être d'application pour les mêmes stades d'un tableau.

6. Règles pour les joueurs

6.1. L'âge minimum pour participer aux compétitions est d'être dans sa 12^{ème} année (né(e) en 2008 et avant).



6.2. Conditions d'inscription dans les différentes catégories :

A. Définitions :

- On désigne par "RANKING", la place d'un joueur dans le Ranking Messieurs, Dames ou Mixtes.
- La CATEGORIE désigne le niveau du tournoi.
- Le RANKING ne rentre plus en ligne de compte pour l'accès aux catégories. Il sert uniquement à déterminer les têtes de séries (poules et TF). Le Ranking pris en compte pour les têtes de séries sera pris lors de la clôture des inscriptions du tournoi.

En Hommes, il y a 5 NIVEAUX :

- P 100
- P 250
- P 500
- P 750
- P 1000

En Dames, il y a 3 NIVEAUX :

- P 100
- P 250
- P 500
- P 750

Les NIVEAUX sont attribués par l'AFP en début d'année et sont revus pour le 30/06.

Les nouveaux affiliés solliciteront l'attribution d'un niveau lors de l'obtention de leur licence AFP. Un joueur ne pourra participer à une compétition officielle de l'AFP sans avoir reçu son NIVEAU de la commission de compétition.

Le responsable de club proposera le NIVEAU du nouvel affilié à la commission compétition sur base de son classement de padel dans une autre fédération, sur base de son classement dans tout autre sport de raquette, ou sur base d'une évaluation selon sa pratique quotidienne.

MESSIEURS				
CLASSEMENT AUTRE SPORT	NIVEAU			
	P 100	P 250	P 500	P 750
TENNIS	C30/6 à C30	C15/5 à C15	B+4/6 à B-15	B-15/1 à A
SQUASH	D et C	B et A	-	-
BADMINTON	D et C	B et A	-	-



DAMES			
CLASSEMENT AUTRE SPORT	NIVEAU		
	P 100	P 250	P 500
TENNIS	C30/6 à C30	C15/5 à B+2/6	B0 à A
SQUASH	B - C	A	-

Si un joueur est classé dans plusieurs de ces sports, il doit prendre le NIVEAU le plus haut.

Tout joueur demandant une nouvelle affiliation et n'ayant pas de classement dans un des sports repris dans le tableau des NIVEAUX ci-dessus, doit faire l'objet d'une évaluation de la part du secrétariat qui lui vend sa licence.

Pour les joueurs, il est possible qu'ils fassent l'objet d'une réévaluation de leur NIVEAU. Celle-ci peut/doit être proposée par : le secrétariat de son club, un juge-arbitre, un membre de l'AFP ou un joueur.

6.3. Les dames peuvent s'inscrire en tournoi hommes, en formant des paires dames ou mixtes. Les dames peuvent jouer en hommes suivant les conditions supplémentaires décrites ci-dessous :

- Dames P100 peuvent jouer en MD100
- Dames P250 peuvent jouer en MD100 et MD250
- Dames P500 peuvent jouer en MD250, MD500 et MD750
- Dames P750 peuvent jouer en MD500, MD750 et MD1000

6.4. Les Dames doivent cependant obligatoirement s'inscrire d'abord en Dames si leur catégorie est organisée dans le tournoi.

6.4. Les points acquis par les dames en tournoi hommes seront intégrés dans le Ranking hommes et dans le Ranking dames.

B. Règles supplémentaires en Messieurs :

- **MD 100** : Réservée aux joueurs de NIVEAU P100.
- **MD 250** : Réservée aux joueurs de NIVEAU P100 et P250.
- **MD 500** : Réservée aux joueurs de NIVEAU P250 et P500.
- **MD 750** : Réservée aux joueurs de NIVEAU P500 - P750 et P1000.

Conditions particulières :

Un P1000 ne peut s'inscrire qu'avec un P500 (Homme) ou une P750 ou une P500 (Dame).

- **MD 1000** : Réservée aux joueurs de NIVEAU P500 - P750 et P1000.



C. Règles supplémentaires en Dames :

- **WD 100** : Réservée aux joueuses de NIVEAU P100 et P250

Conditions particulières :

Une P250 ne peut s'inscrire qu'avec une P100

- **WD 250** : Réservée aux joueuses de NIVEAU P100 - P250 et P500

Conditions particulières :

Une P500 ne peut s'inscrire qu'avec une P100

- **WD 500** : Réservée aux joueuses de NIVEAU P250 - P500 et P750

D. Règles supplémentaires en Mixte :

- **MX 100** : Réservée aux joueurs NIVEAU P100 et aux joueuses NIVEAU P100 et P250
- **MX 250** : Réservée aux joueurs P100 et P250 et aux joueuses NIVEAU P100 - P250 et P500
- **MX 500** : Réservée aux joueurs NIVEAU P500 - P750 et P1000 et aux joueuses NIVEAU P250 - P500 et P750

6.5. Un joueur peut s'inscrire à 2 catégories maximum par semaine.

6.6. Tout joueur est tenu de prendre connaissance du « Descriptif du tournoi » auquel il souhaite s'inscrire. (Voir article n° 8.4.)

6.7. Lors de l'inscription, les disponibilités de la paire doivent être communiquées au juge-arbitre. A défaut, l'équipe est présumée disponible tout le temps.

6.8. Le juge-arbitre est l'interlocuteur unique concernant les programmations et les résultats de son tournoi.



7. Conditions d'organisation d'une compétition officielle

7.1. Pour pouvoir organiser une compétition officielle, le cercle/club doit être membre de l'AFP et être en ordre de cotisation.

7.2. Les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription à la fédération de 25 euros pour organiser la catégorie AFP 100, de 50 euros pour l'organisation d'un AFP 250, AFP 500, AFP 750 et AFP 1000.

7.3. Les logos de l'AFP doivent figurer sur tous les supports de communication des tournois (affiches, flyers...).

7.4. Des balles neuves doivent être fournies par le club organisateur à partir des 1/2 finales dans chaque catégorie.

7.5. Organisation d'un tournoi AFP 1000

Un seul tournoi AFP 1000 peut être organisé par semaine dans la fédération Wallonie-Bruxelles.

Une dotation d'au minimum 420€ est demandée, avec la répartition suivante :

1/2 finaliste	finaliste	vainqueur
60 € / équipe	100 € / équipe	200 € / équipe

Les clubs peuvent augmenter la dotation s'ils le désirent.

8. Règles d'organisation d'un tournoi

8.1. Un tournoi peut être organisé sur maximum 9 jours, du samedi au dimanche du week-end suivant. Sur demande et après acceptation par l'AFP, un club peut demander une dérogation pour allonger ou diminuer la durée d'un tournoi (les demandes doivent être envoyées par mail : secretariat@afpadel.be).

8.2. Les tournois doivent être encodés dans Tie Padel pour la fin du mois de janvier.

8.3. Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début du tournoi. Ceci est à paramétrer lors de la création du tournoi dans Tie Padel.



8.4. Descriptif du tournoi :

Lors de la création d'un tournoi, le juge arbitre doit indiquer les informations suivantes :

- Date limite d'inscription
- Montant du droit d'inscription
- Disponibilités minimum demandées aux joueurs
- Format des matches en qualification/poule et tableau final
- Dates et heures prévues pour les matches de qualification et tableau final
- Fourniture ou non de balles (obligatoire à partir des ½ finales)
- Prize-money ou lots applicables par catégorie
- Rappel du règlement des conditions d'inscription par catégorie

8.5. Le juge arbitre peut clôturer une catégorie anticipativement ou inversement allouer plus de temps aux inscriptions en fonction du nombre d'inscrits maximum qu'il peut gérer dans son tournoi.

8.6. Le juge arbitre pourra éventuellement annuler une catégorie si un nombre minimum de paires inscrites n'est pas atteint :

- Hommes (toutes catégories) : 8 équipes
- Dames et mixtes (toutes catégories) : 6 équipes

8.7. Homologation d'une catégorie :

Le minimum d'inscrits afin qu'une catégorie soit homologuée est de 8 paires en hommes et 6 paires en dames et en mixte.

8.8. Les tableaux seront publiés dans Tie Padel et les convocations envoyées aux joueurs au minimum 24h avant leur premier match.

8.9. Le montant du droit d'inscription est de maximum 20 euros/joueur/catégorie.

8.10. Disponibilités des joueurs : Un juge-arbitre peut refuser une inscription si les disponibilités d'une équipe sont insuffisantes.

8.11. Le juge-arbitre veillera à ne pas imposer plus de 3 matches en format long (format 1 et 2) par catégorie sur une journée.

8.12. Un tournoi qui se termine est prioritaire sur un nouveau tournoi.

8.13. Création des poules et tableau final : les juges-arbitres doivent suivre les règles décrites dans le « guide de création des tableaux » qui est disponible sur le site de l'AFP.



8.14. Chaque catégorie doit être organisée avec une phase de poules qualificatives suivie d'un tableau final en élimination directe. Toutes les équipes devront passer par une phase de poules qualificatives et aucune équipe ne pourra être qualifiée directement pour le tableau final.

8.15. En cas de mauvais temps, le club organisateur pourra prolonger son tournoi. Il essaiera de le terminer dans les plus brefs délais, durant la semaine suivante.

8.16. Il est recommandé de désigner un administrateur Tie Padel externe qui pourra éventuellement assister le juge-arbitre en cas de problème informatique.

9. Sanctions et amendes

9.1. Le code de conduite de la FIP est d'application pour toutes les compétitions officielles.

9.2. Amendes à un joueur :

- W.O. (excusé ou non-excusé) après la clôture des inscriptions : l'inscription est due et aucun point ne sera attribué. Le joueur ne pourra participer à d'autres compétitions avant d'avoir réglé son droit d'inscription.
- Jouer dans 3 catégories la même semaine : disqualifié dans les 3 tournois + pas de points acquis pour les 2 joueurs.
- Un joueur a toujours la possibilité de se retirer d'un tournoi avant la clôture des inscriptions sans conséquences.

9.3. Amendes à un club :

- Pas de descriptif noté dans Tie Padel : 50€
- Tirage et planning non-effectué 24h avant le 1er match : 50€

9.4. Cas particulier

Si un club a accepté l'inscription d'une équipe mais n'a pas réussi à tenir compte de ses disponibilités, l'équipe peut se retirer du tournoi sans payer l'inscription. Le club est tenu d'expliquer la situation à l'équipe au préalable.